



FICHE D'INSCRIPTION 2024 - 2025

Formulaire à retourner à EMAVS

(Email : bureau@emavs.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres devant la Mairie ou à remettre à votre professeur)

■ **Reprise des cours** : à compter de la semaine qui débute le **lundi 23 septembre 2024**

L'élève

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Nom et n° assurance responsabilité civile : _____

Élève mineur(e)

Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom / Prénom :	Nom / Prénom :
Père – Mère – Autre : Barrez les mentions inutiles	Père – Mère – Autre : Barrez les mentions inutiles
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :
Courriel :	Courriel :

INSCRIPTION MUSIQUE :

Jardin et Éveil Musical :

- Jardin musical (PS et MS maternelle) Éveil musical 1 (GS maternelle)
 Éveil musical 2 (CP)

Formation Musicale :

- FM 1 FM 2 FM 3 FM 4

Instrument(s) souhaité(s) : à partir de 7 ans

- Flûte traversière Saxophone Piano
 Guitare classique Guitare électrique Basse Cor
 Batterie Djembé Chant Chorale adultes / ados

INSCRIPTION DANSE :

- Modern Jazz petits (6 ans et +) Modern Jazz jeunes (8 ans et +) Line Dance adultes
 Zumba adultes

Tarifs :

Cotisation annuelle : 45 €/famille

	1 ^{er} inscrit	2 ^{ème} inscrit	3 ^{ème} inscrit
MUSIQUE et DANSE (tarifs affichés par trimestre)			
Jardin/éveil musical	55 €	50 €	45 €
Formation Musicale + instrument	170 €	160 €	150 €
Batterie	120 €	110 €	100 €
Djembé	120 €	110 €	100 €
Chorale	35 €		
Modern Jazz	35 €	30 €	25 €
Disciplines Adultes (tarifs affichés par an)			
Line Dance	105 €		
Zumba	170 €		

Le tarif dégressif est appliqué sur le tarif le moins élevé pour les familles inscrivant plusieurs membres.

Autorisations concernant l'élève :

• J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé (supports destinés à toute communication de EMAVS (site internet, flyer, journaux, Facebook, Instagram...))

Oui Non

• J'autorise mon enfant à quitter le cours seul :

Oui Non

• Personne(s) autorisée(s) à récupérer mon enfant, autre que les représentants légaux (une carte d'identité sera exigée par le professeur) :

• Votre enfant a-t-il des allergies ?

Oui Non - Si oui, lesquelles : _____

• Votre enfant suit-il un traitement médical ?

Oui Non

Si oui, merci de nous préciser les démarches à adopter (certificat médical à l'appui) :

• Au cas où les parents ne seraient pas joignables, autorisez-vous la personne responsable de l'école, ainsi qu'aux professeurs, à prendre les mesures d'urgences nécessaires ?

Oui Non

ENGAGEMENTCocher après avoir lu

Toute année entamée est due :

je réglerai l'intégralité des 3 trimestres ainsi que la cotisation annuelle par famille

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur et les tarifs. Je dégage l'établissement de toute responsabilité à l'égard de l'élève en dehors de ses heures de cours. Je certifie que l'élève inscrit bénéficie d'une assurance responsabilité civile. Pour les élèves mineurs, je m'assure de la présence du professeur avant de déposer l'élève et veille à le récupérer dès la fin de son cours.

Date et signatures des représentants légaux :

___ / ___ / _____

info@emavs.fr	École de Musique Associative du Val Sierckois ~ EMAVS ~	
	<i>Règlement intérieur</i>	

Responsabilité des élèves mineurs

Les élèves mineurs sont sous la responsabilité et la surveillance des parents jusqu'à la prise en charge par le professeur dans la salle de cours et à compter de leur sortie des salles de cours à la fin du temps d'enseignements. Un élève ne doit pas rester sans surveillance du responsable légal avant le début d'un cours, ni après.

En cas d'absence d'un élève

Toute absence d'un élève doit être signalé à l'avance au professeur. Les parents seront prévenus de toute absence non excusée de leur enfant. À cet effet les enseignants compléteront une liste de présence et d'absence.

En cas d'absence du professeur

Les parents sont prévenus, dans la mesure du possible, par téléphone, par SMS ou par email. Pour convenance personnelle le professeur rattrapera son cours.

En cas d'abandon

Toute inscription est étendue pour l'année scolaire complète. La participation financière reste due toute l'année. Aucun remboursement n'est accepté.

En cas de modifications des informations d'un élève

Tout changement d'adresse et de coordonnées doit être signalé.

Dernière mise à jour du règlement : mercredi 21 juin 2023